

Rencontre avec les acteurs culturels et artistiques

organisée par la DRAC Rhône-Alpes le 30 juin 2014 au Théâtre Nouvelle Génération à Lyon

Promouvoir l'éducation aux arts et à la culture à l'échelle d'intercommunalités rurales



Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes

Le Grenier d'abondance - 6, quai Saint-Vincent - 69283 Lyon cedex 01

Tél. 04.72.00.44.00 act.rhone-alpes@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Rhone-Alpes



PROGRAMME

- 14h** **Accueil** - Nino D'Introna, directeur du Théâtre Nouvelle Génération
- 14h15** **Présentation du plan de développement de l'éducation aux arts et à la culture au service de territoires essentiellement ruraux**
Jean-François Marguerin, directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes
- 15h** **Témoignages d'acteurs de l'éducation artistique et culturelle et d'artistes**
modérateur : Michel Bligny
- **Les résidences d'artiste** - Carole Thibaut, auteur, metteuse en scène, comédienne, directrice artistique de la compagnie Sambre
 - **Numeridanse.tv** - Dominique Hervieu, directrice de la Maison de la danse et directrice artistique de la Biennale de la danse à Lyon
 - **Les territoires apprenants** - Marie-Françoise Olivier, coordonnatrice départementale (Savoie) pour les arts et la culture - Délégation académique aux arts et à la culture de l'Académie de Grenoble et **Thierry Delavet**, Chef d'établissement (Académie de Grenoble)
 - **Action artistique et culturelle et éducation populaire** - Bernard Noly, Directeur des Francas du Rhône
 - **Culture et territoires** - **Antoine Choplin**, Directeur artistique de Scènes obliques
 - **Désert numérique - Les arts numériques, Marika et Karen Dermineur**, Association Désert numérique
 - **Cinéma documentaire de création en milieu rural** - **Marie Tortosa**, Administratrice d'Ardèche images
 - **La place de l'offre culturelle dans le développement d'une commune rurale, Guillaume Gontard**, maire de Le Percy (Isère, Trièves)
- 16 h** **Temps d'échange**

DANS CE DOSSIER

- La démarche engagée en Rhône-Alpes
- Carte régionale des territoires pressentis et volontaires
- Un grand projet pour l'éducation artistique et culturelle : une priorité pour la jeunesse - conférence de presse d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication
- Les intervenants de la rencontre

La démarche engagée en Rhône-Alpes

La Constitution de la République Française fait de la Nation, depuis 1946, le garant de « l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ». Cette responsabilité est partagée entre l'État et les collectivités territoriales.

Pour ce qui est de l'accès à la culture, la ministre de la Culture et de la Communication fait de l'équité territoriale dans la répartition de ses interventions, comme de l'éducation de tous les jeunes aux arts et à la culture, quel que soit leur environnement social, économique, culturel ou leur situation géographique, une seule et même priorité de son action.

Traduire dans les faits cette même priorité suppose de rechercher les moyens d'une offre éducative, artistique et culturelle renforcée sur certains territoires, ruraux notamment, ne bénéficiant pas des services que procure le voisinage d'une aire urbaine, appréhendés à l'échelle des intercommunalités qui les structurent.

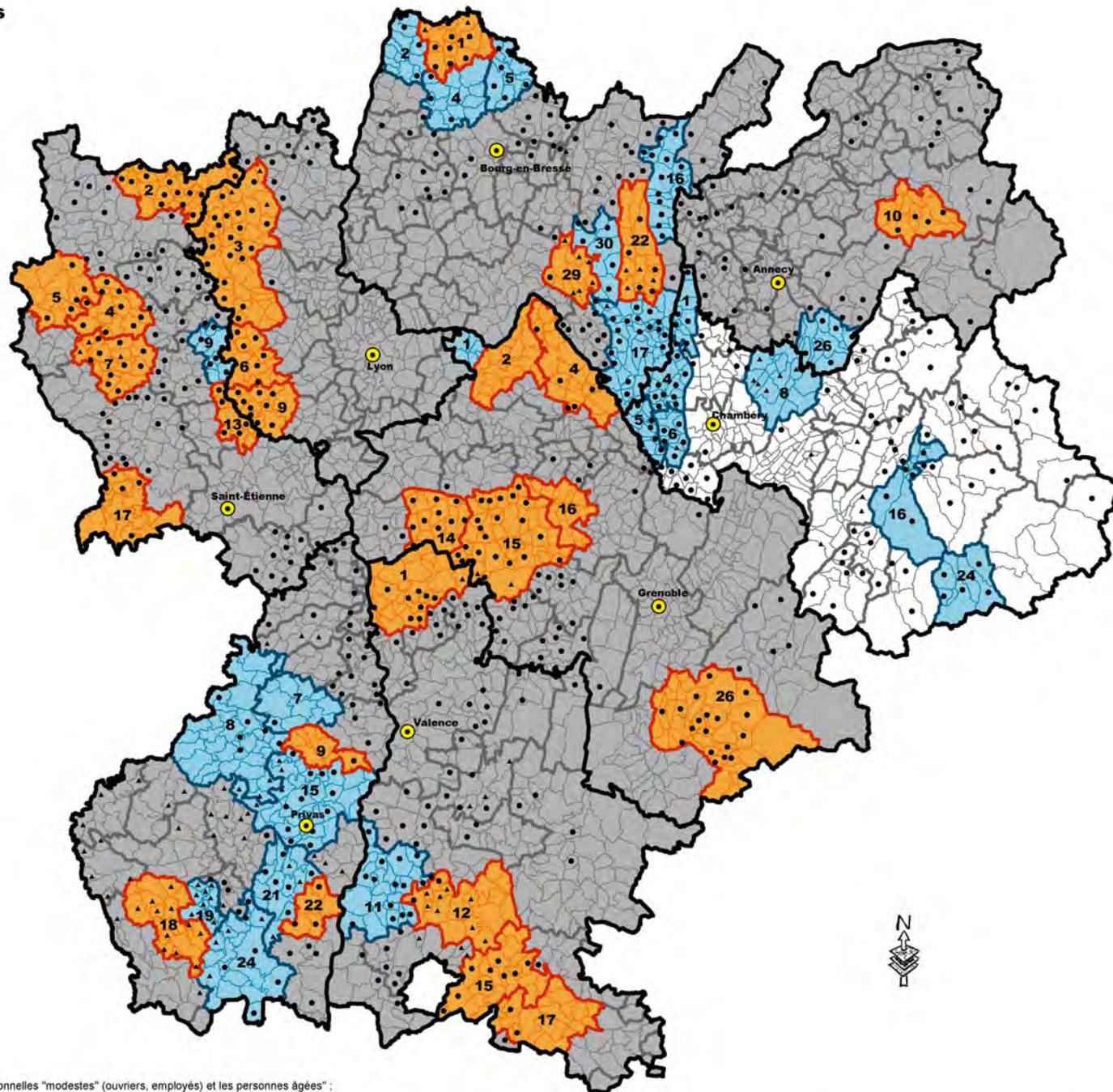
- En Rhône-Alpes, le Préfet de Région a demandé aux préfets de département d'identifier avec le concours des Directions Académiques des services de l'Éducation Nationale (DASEN), en partenariat avec les Conseils généraux et le Conseil régional, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - tels que composés au 1er janvier 2014 - susceptibles de conclure dans le courant de l'année une convention de développement culturel impliquant le financement de l'État, du département et de la région.
- La DRAC a fourni un appui méthodologique et a établi une cartographie des communes regroupées en EPCI à qui pourraient être proposées en priorité la négociation et la conclusion de telles conventions de développement culturel de façon concertée avec les représentants de tous les niveaux de collectivités de Rhône-Alpes, les autres services de l'État (rectorats, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion sociale) et les Caisses d'allocation familiale.
- Cette cartographie a été élaborée à partir de la « typologie des campagnes françaises » publiée par la DATAR en 2011 qui aborde les espaces ruraux du point de vue des services et des emplois, de la répartition spatiale de la population, des dynamiques démographiques mais aussi des niveaux de ressources et d'emploi des foyers qui la composent.
- Après avoir énoncé un diagnostic partagé des ressources artistiques et culturelles disponibles sur, ou à proximité, du territoire de l'EPCI mais aussi des manques constatés en ces matières, la convention comportera nécessairement un volet organisant un parcours de découverte des arts et de la culture.
- Ce volet décrira les actions arrêtées en commun entre les parties de la convention, impliquant artistes et professionnels de la culture, établissements spécialisés présents sur le territoire ou susceptibles d'œuvrer sur celui-ci et constituant l'armature du parcours éducatif proposé aux jeunes dans l'établissement scolaire comme à l'extérieur de celui-ci, dans le temps de présence à l'établissement comme en dehors .
- 49 EPCI ont été pressentis et rencontrés parce qu'ils correspondaient aux critères énoncés ci-dessus. 26 d'entre-eux ont manifesté leur souhait de s'impliquer dès cette année dans cette démarche de construction d'une politique d'offre éducative, artistique et culturelle renforcée à destination de tous les habitants et des jeunes en particulier.
- Une rencontre est organisée par la DRAC, en présence des institutions concernées, avec les artistes, les professionnels des arts et de la culture de Rhône-Alpes afin de les informer et les associer à cette démarche.

RHONE-ALPES

Territoires ruraux pressentis et volontaires

■ Territoire volontaire
■ Territoire pressenti

- 01 : 01- CC du Canton de Saint-Trivier-de-Courtes
- 01 : 02- CC du Canton de Pont-de-Vaux
- 01 : 04- CC Montrevel-en-Bresse
- 01 : 05- CC du Canton de Coligny
- 01 : 16- CC du Pays Bellegardien
- 01 : 17- CC Bugy Sud
- 01 : 22- CC Valromey
- 01 : 29- CC Vallée de l'Albarine
- 01 : 30- CC du Plateau d'Hauteville
- 07 : 07- CC du Pays de Lamastre
- 07 : 08- CC Val'Eyreux
- 07 : 09- CC du Pays de Vernoux
- 07 : 15- CC Privas Centre Ardeche
- 07 : 18- CC Beaume-Drobie
- 07 : 19- CC Val de Ligne
- 07 : 21- CC Berg et Coiron
- 07 : 22- CC Rhône Helviez
- 07 : 24- CC des Gorges de l'Ardèche
- 26 : 01- CC Porte de DrômArdèche (Ardèche)
- 26 : 11- CA Montélimar - Agglomération
- 26 : 12- CC du Pays de Dieulefit
- 26 : 15- CC du Val d'Eygues
- 26 : 17- CC du Pays de Buis-les-Baronnies
- 38 : 01- CC Porte Dauphinoise de Lyon Satolas
- 38 : 02- CC de l'Isle Crémieu
- 38 : 04- CC du Pays des Couleurs
- 38 : 14- CC du Territoire de Beaurepaire
- 38 : 15- CC Bièvre Isère
- 38 : 16- CC de Bièvre Est
- 38 : 26- CC de la Matheysine, du Pays de Corps et des vallées du Valbonnais
- 42 : 02- CC du Pays de Charlieu Belmont
- 42 : 04- CC des Vals d'Aix et Isable
- 42 : 05- CC du Pays d'Urfé
- 42 : 07- CC du Pays d'Astrée
- 42 : 09- CC des Collines du Matin
- 42 : 13- CC de Forez en Lyonnais
- 42 : 17- CC du Pays de Saint Bonnet le Château
- 69 : 03- CC Ouest Rhodanien
- 69 : 08- CC Chamousset en Lyonnais
- 69 : 09- CC Hauts du Lyonnais
- 73 : 01- CC de Chaulagne
- 73 : 04- CC de Yenne
- 73 : 05- CC Val Guilers
- 73 : 06- CC du Lac d'Aiguebelette
- 73 : 08- CC Coeur des Bauges
- 73 : 16- CC Coeur de Tarentaise
- 73 : 24- CC de la Norma
- 74 : 10- CC Cluses-Arve et Montagnes
- 74 : 26- CC du Pays de Faverges



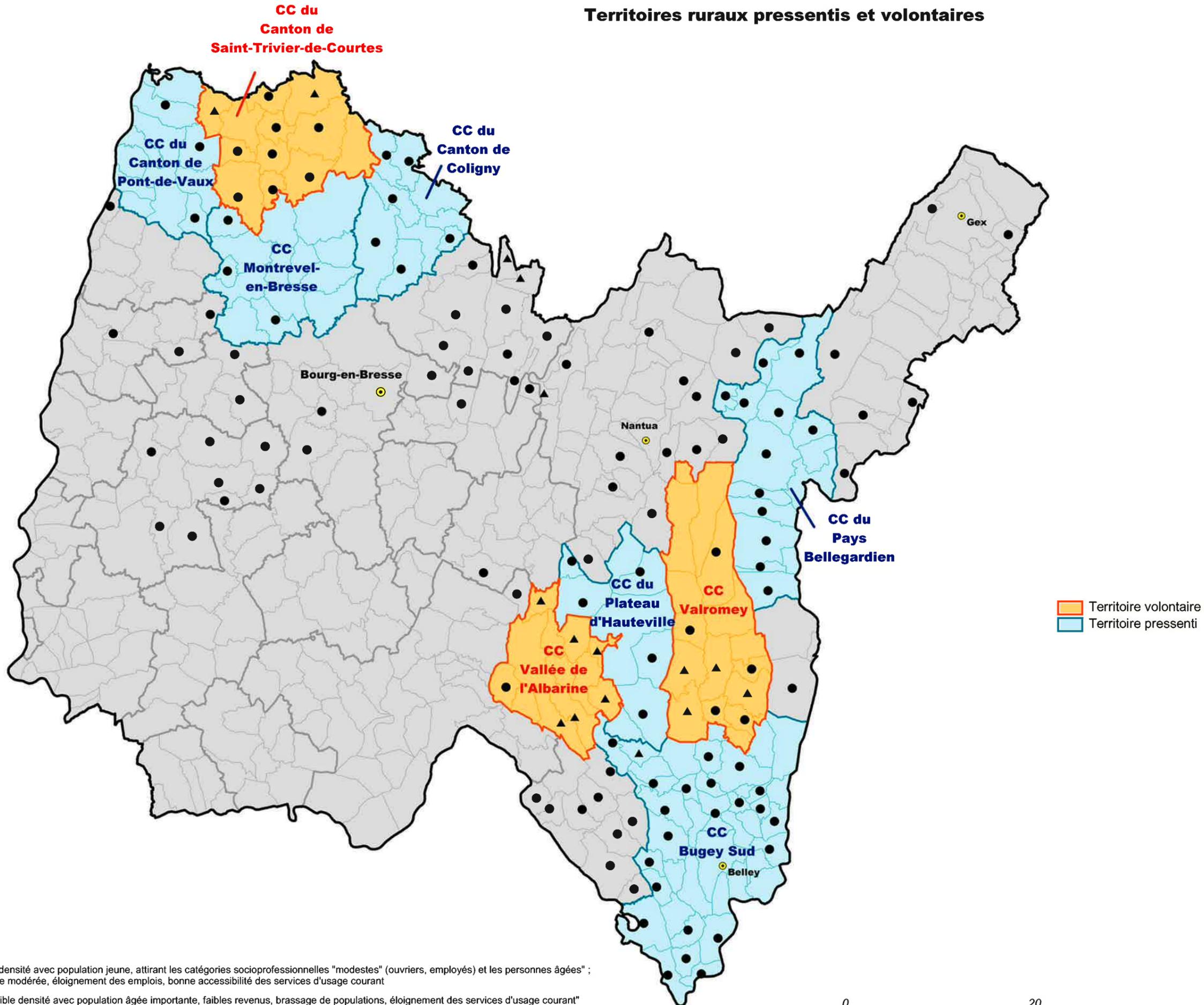
- "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles "modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées" : croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant
- ▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant"

0 50 100 Kilomètres



AIN

Territoires ruraux pressentis et volontaires



- "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles "modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées" ; croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant
- ▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant"

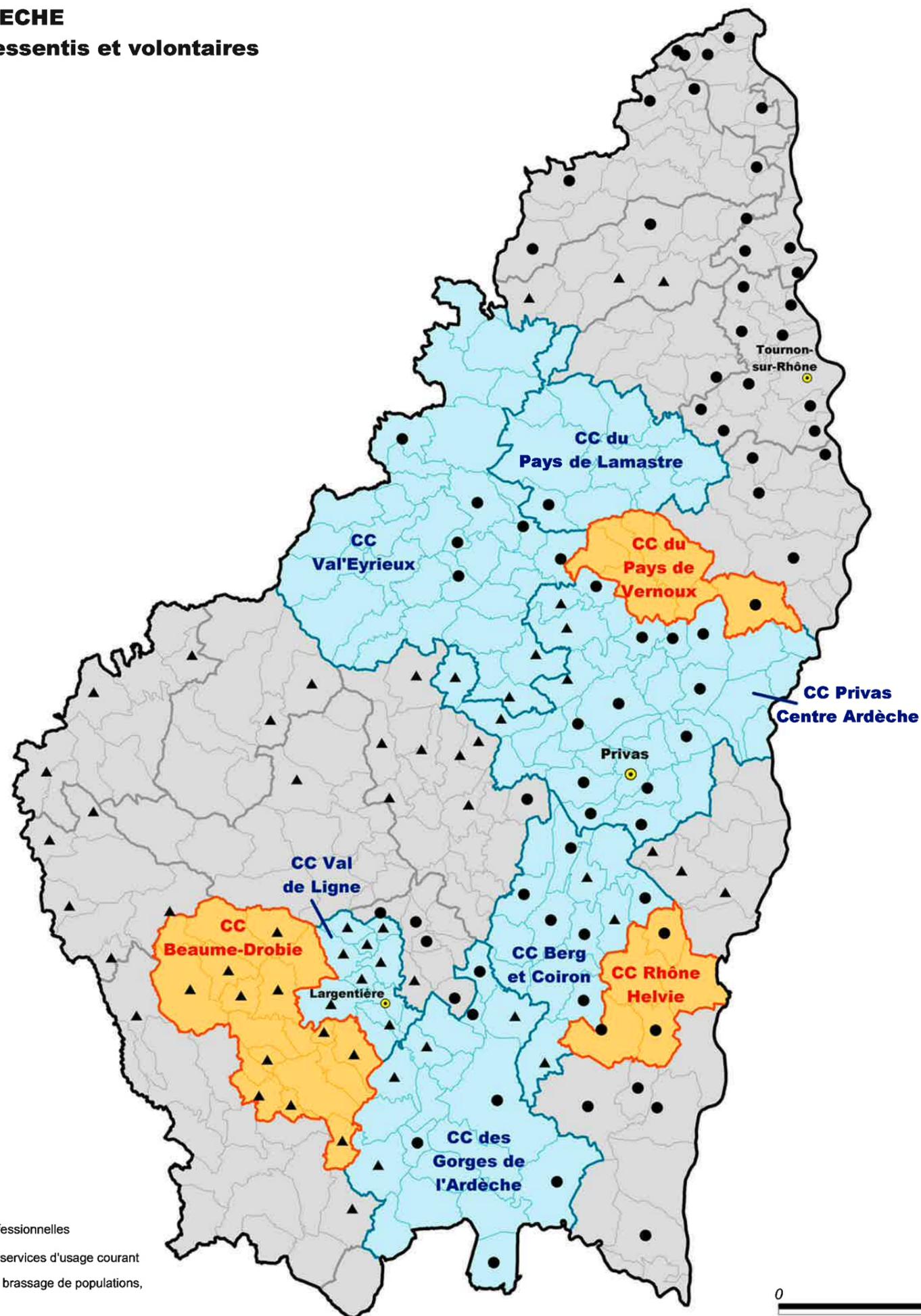
0 20 40 Kilomètres

ARDECHE

Territoires ruraux pressentis et volontaires



Territoire volontaire
 Territoire pressenti



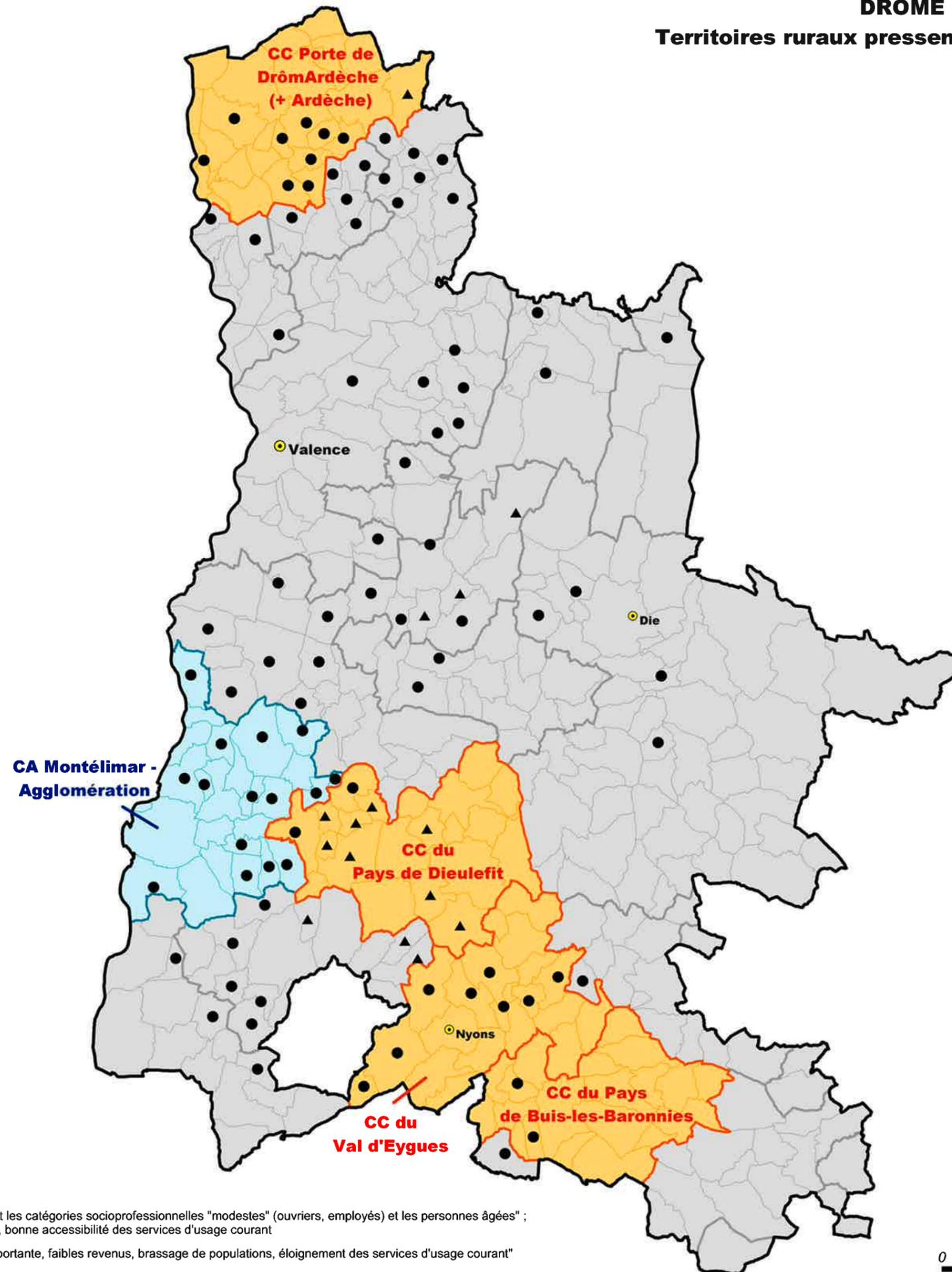
0 20 40 Kilomètres

● "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles "modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées" ; croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant
 ▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant"





 Territoire volontaire
 Territoire pressenti

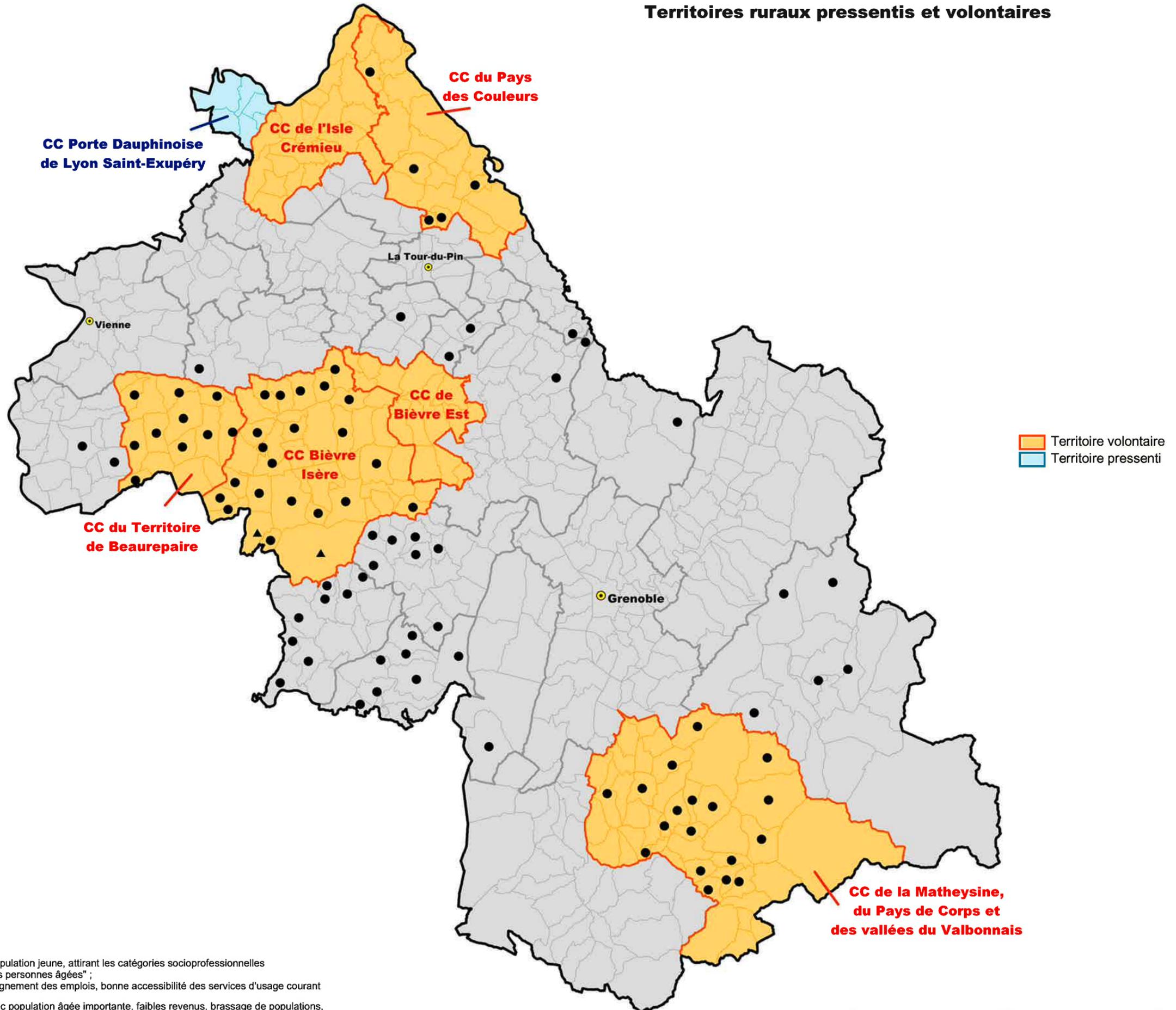


- "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles "modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées" ; croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant
- ▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant"



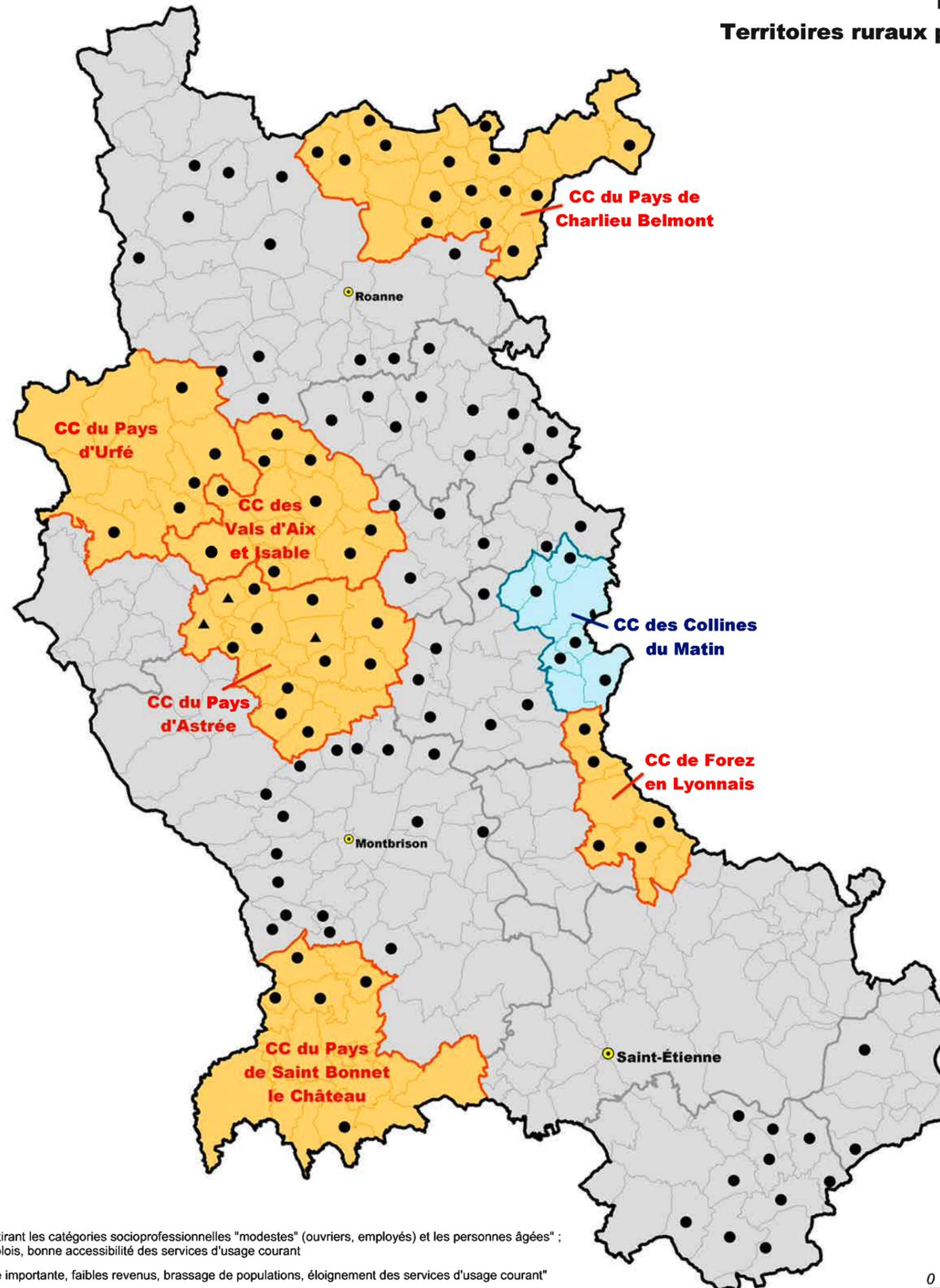
ISERE

Territoires ruraux pressentis et volontaires



- "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles "modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées" ; croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant
- ▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant"





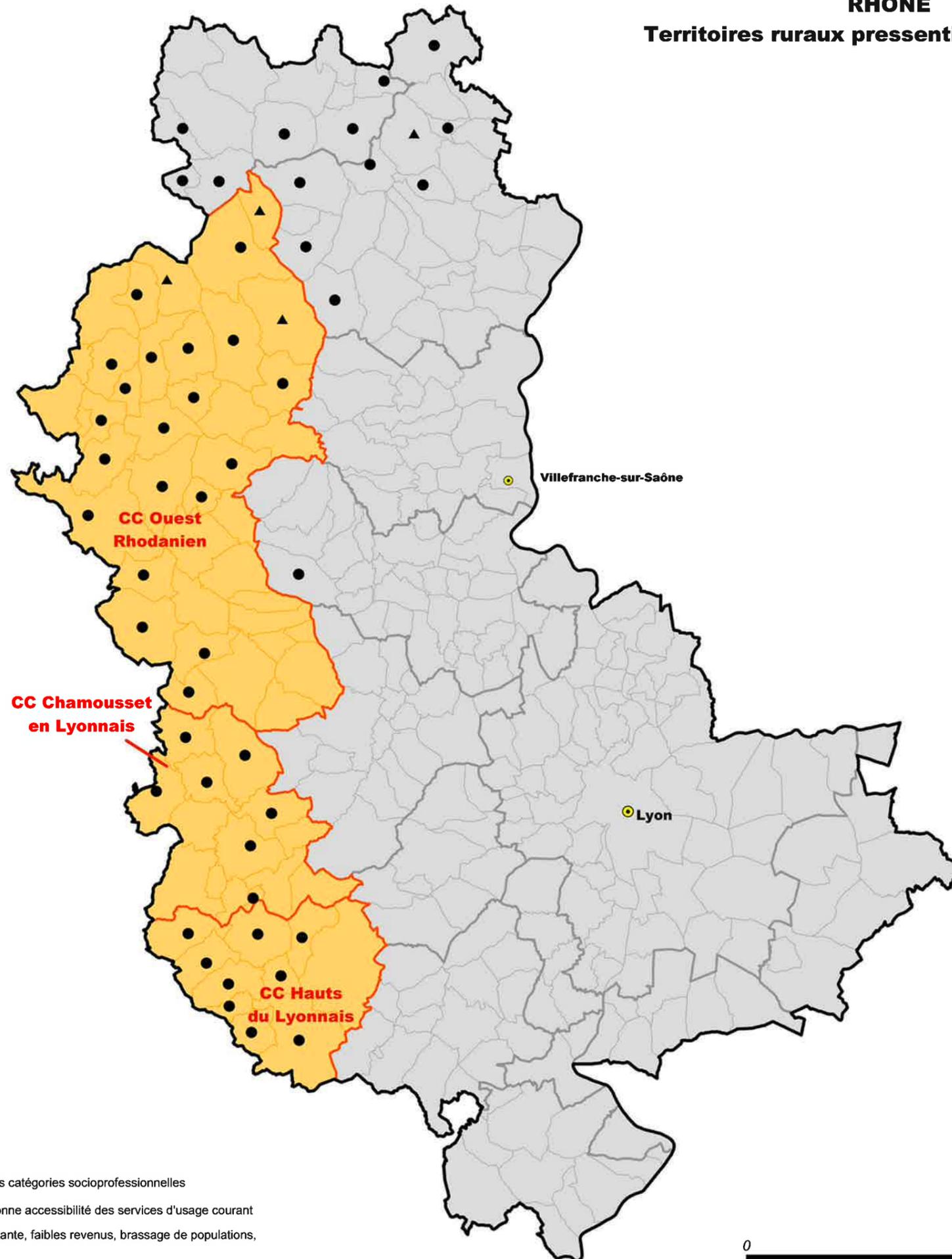
Orange square: Territoire volontaire
Light blue square: Territoire pressenti



- "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles "modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées" ; croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant
- ▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant"

RHONE

Territoires ruraux pressentis et volontaires



■ Territoire volontaire
■ Territoire pressenti

0 20 40 Kilomètres

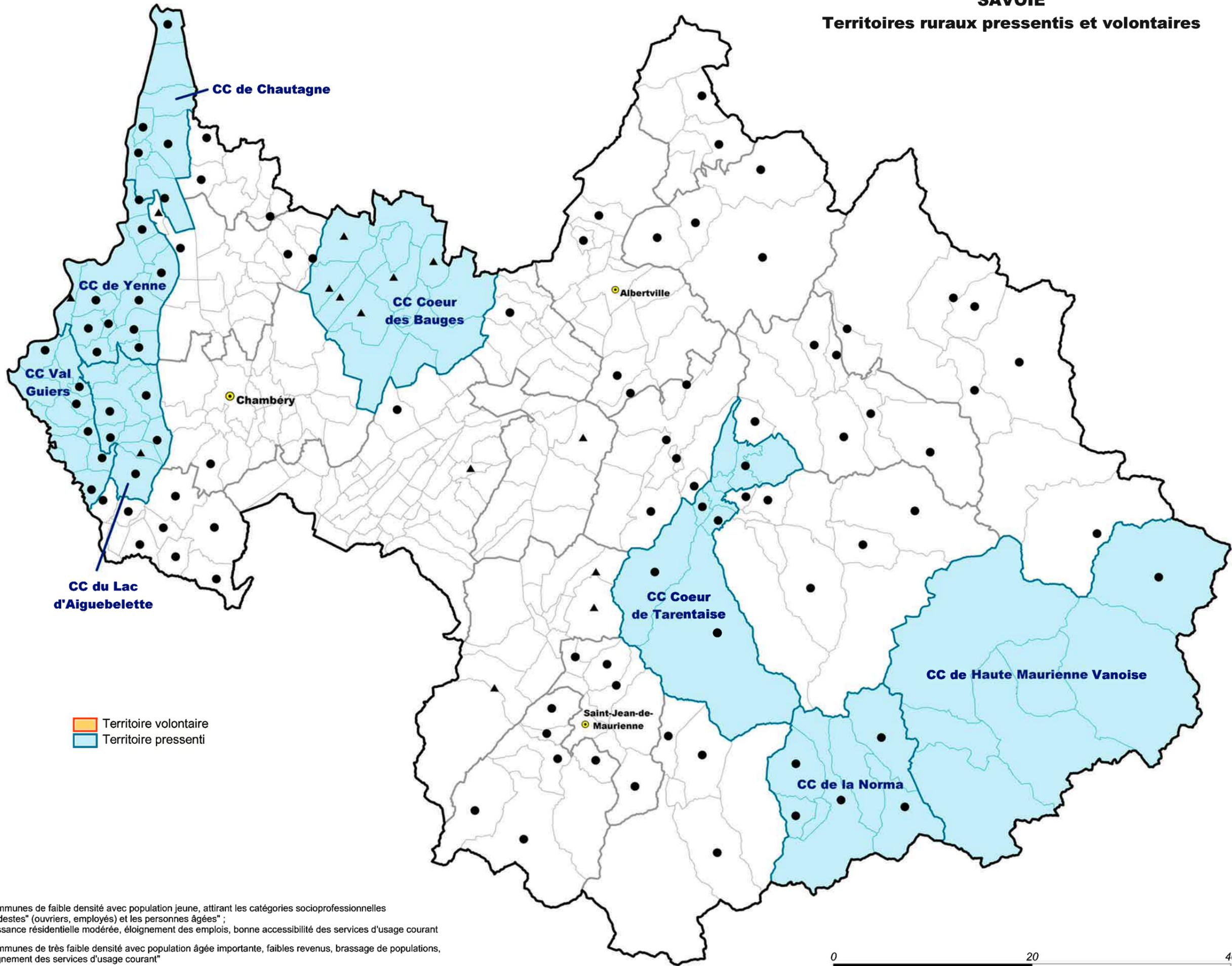


● "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles
"modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées";
croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant

▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations,
éloignement des services d'usage courant"

DRAC RHONE-ALPES, CID, juin 2014 - IGN BD TOPO®, © IGN - 2013

SAVOIE
Territoires ruraux pressentis et volontaires



Territoire volontaire
 Territoire pressenti

0 20 40 Kilomètres



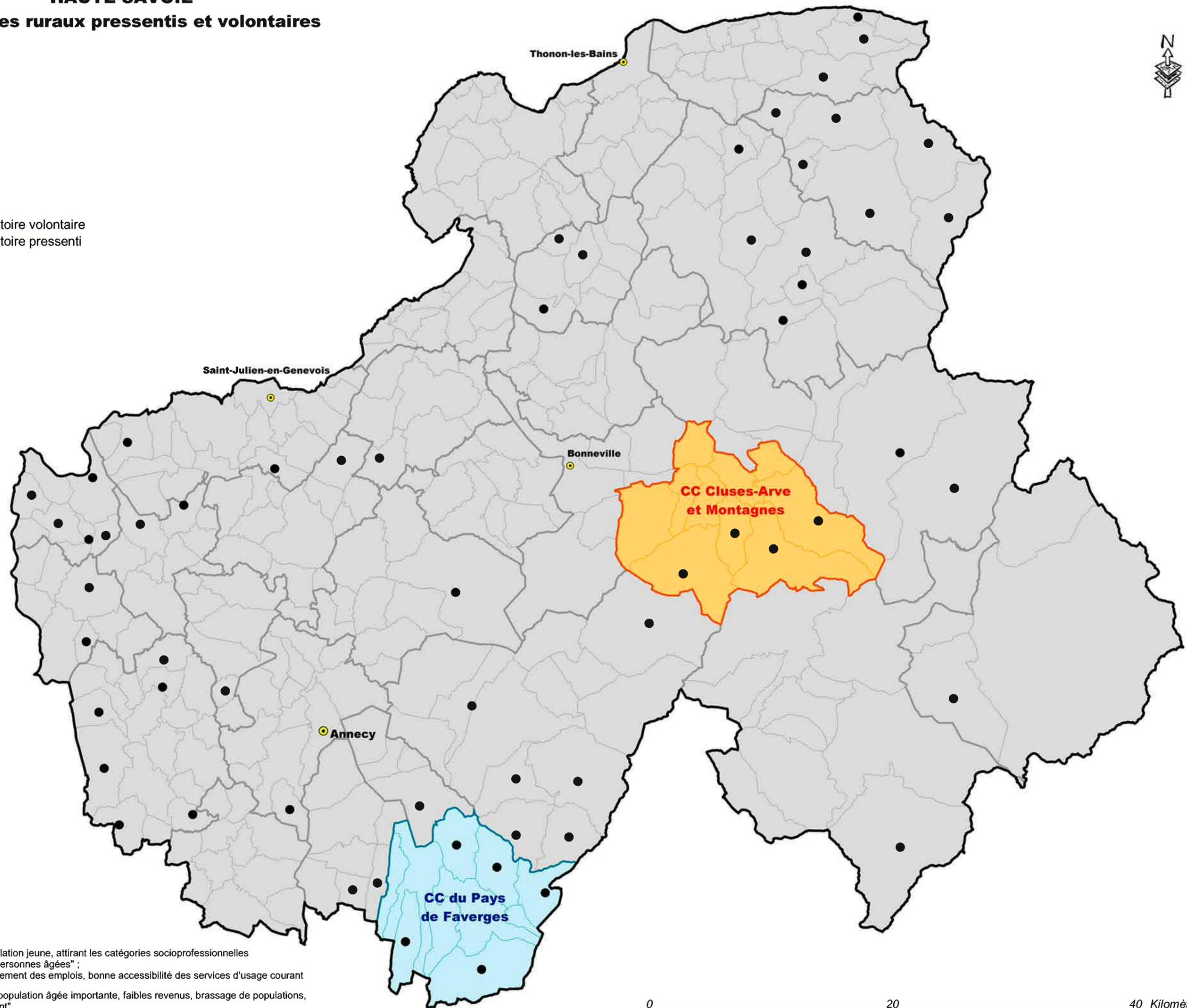
● "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles "modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées" ; croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant
 ▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant"

DRAC RHONE-ALPES, CID, juin 2014 - IGN BD TOPO®, © IGN - 2013

HAUTE-SAVOIE

Territoires ruraux pressentis et volontaires

■ Territoire volontaire
■ Territoire pressenti



● "Communes de faible densité avec population jeune, attirant les catégories socioprofessionnelles "modestes" (ouvriers, employés) et les personnes âgées" ; croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois, bonne accessibilité des services d'usage courant
 ▲ "Communes de très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant"



Un grand projet pour l'éducation artistique et culturelle : une priorité pour la jeunesse

Extrait de la conférence de presse d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication – 16/09/2013

« ...les pratiques culturelles, au lieu de diminuer, d'amoinrir les fractures sociales et les inégalités, les accroissent. Je ne sais pas si l'on peut dire que ce sont les pires des inégalités mais en tout cas elles nous sont insupportables.

Parce que, à travers la culture, à travers l'oeuvre, à travers l'émotion ressentie devant une oeuvre, c'est bien sûr une capacité d'épanouissement, d'émancipation que nous devons offrir à chaque Français, à chacun des jeunes. Erik Orsenna disait que, lorsque l'on dispose de trois cents mots, on vit des histoires d'amour de trois cents mots. On pourrait dire que nous avons pour mission de donner à l'ensemble de nos concitoyens un lexique de milliers de mots pour apprendre à lire et donc à vivre de belles histoires d'amour avec chacune des oeuvres de nos musées, avec chacune des créations de nos établissements théâtraux, de nos orchestres, de nos centres chorégraphiques. C'est cela l'objectif de l'éducation artistique.

Bien sûr, elle ne concerne pas que les enfants ...Mais lorsqu'il s'agit de lutter contre les inégalités, il faut, bien sûr, partir du plus jeune âge, l'âge de tous les possibles, l'âge de toutes les émotions, l'âge aussi de toutes les curiosités.

La jeunesse est une priorité du président de la République. Tout le gouvernement est mobilisé autour de cette ambition et j'ai donc pour ma part, dès mon arrivée rue de Valois, fait de l'éducation artistique et culturelle le grand projet, mon grand projet pour les cinq années à venir. ... »

Des moyens renforcés au service des territoires

Le ministère de la Culture et de la Communication s'engage à augmenter de 10 M€ le budget exclusivement dédié à l'éducation artistique et culturelle, soit une augmentation d'un tiers des crédits existants d'ici 2015. Ces crédits qui seront déconcentrés aux directions régionales des affaires culturelles (DRAC) accompagneront les démarches des collectivités territoriales qui développent, dans un cadre contractuel pluriannuel (projet éducatif territorial, convention de développement culturel, plan local d'éducation artistique et culturelle, contrat local d'éducation artistique etc), une politique de parcours d'éducation artistique et culturelle.

L'Etat soutiendra les projets intégrant les dispositifs existants, articulant les temps scolaire, périscolaire et extra scolaire. Les projets reflèteront une approche de l'éducation artistique et culturelle de l'enfance au lycée et impliqueront les structures culturelles et artistiques du territoire, les conservatoires comme les associations d'éducation populaire.

Par ce biais, l'Etat reconnaît que l'éducation artistique et culturelle s'invente au quotidien sur les territoires, par des artistes, des collectivités, des enseignants etc. en contact permanent avec les enfants et les jeunes. Il s'engage budgétairement et durablement pour faciliter leur action.

Sur certains territoires, en l'absence d'initiatives des collectivités territoriales, les DRAC prendront l'initiative d'une concertation avec les collectivités territoriales et l'Education nationale pour engager une dynamique locale. Enfin, dans les projets de rénovation et de construction soutenus soutenus par le ministère de la Culture et de la communication, ce dernier sera attentif à la possibilité de dédier des espaces à l'éducation artistique et culturelle ou aux pratiques artistiques.

- [Dossier de presse et discours intégral en ligne sur www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

Témoignages d'acteurs de l'éducation artistique et culturelle et d'artistes

► **Les résidences d'artiste - Carole Thibaut**, auteur, metteuse en scène, comédienne, directrice artistique de la compagnie Sambre

Carole Thibaut nous parlera de son expérience d'artiste en résidence d'écriture, elle a notamment passé 3 mois durant l'été 2009 à Saint-Antoine-l'Abbaye en Isère, invitée par l'association Textes en l'air qui organise chaque année un festival autour des écritures contemporaines dans ce village. La commande de départ était un travail de collectage de paroles de femmes et d'hommes, surtout de femmes....

► **Numeridanse.tv - Dominique Hervieu**, directrice de la Maison de la danse et directrice artistique de la Biennale de la danse à Lyon

Vidéotheque internationale de danse en ligne gratuite qui donne accès à une vision large et riche de la danse grâce à des milliers d'heures de vidéos, des collections d'artistes nationaux et internationaux, des outils pédagogiques et des contenus pour découvrir le monde de la danse, en comprendre l'histoire, s'informer sur un style, un chorégraphe, une compagnie, préparer des élèves avant d'assister à un spectacle, en savoir plus sur une culture chorégraphique.... Gérée par une communauté de professionnels, elle est portée et coordonnée par la Maison de la Danse.

► **Les territoires apprenants - Marie-Françoise Olivier**, coordonnatrice départementale (Savoie) pour les arts et la culture - Délégation académique aux arts et à la culture de l'Académie de Grenoble et **Thierry Delavet**, Chef d'établissement - Académie de Grenoble

Territoire de projet à dimension humaine, le territoire apprenant se compose généralement d'écoles, d'un collège, de lycées. Au service des enfants, des adolescents, des élèves, il est le lieu de co-constructions d'un ou plusieurs parcours culturels et artistiques en temps et hors temps scolaire, avec les partenaires culturels et territoriaux. Chaque territoire est singulier, il permet un travail d'équipe élargie, dans une visée de démultiplication de l'impact de la proposition culturelle, au-delà d'une juxtaposition d'actions isolées, favorisant des relations pérennes, créatives et innovantes.

► **Action artistique et culturelle et éducation populaire - Bernard Noly**, Directeur des Francas du Rhône

Les Francas, mouvement d'éducation populaire et fédération nationale laïque de structures et d'activités, travaillent autour de l'accueil des enfants et des jeunes pendant les temps péri et extra scolaires. Dans Rhône, les Francas mènent, en partenariat avec une dizaine de structures culturelles, des actions d'animation et de formation visant à un rapprochement entre les acteurs de l'éducation populaire et ceux de la culture.

► **Culture et territoires - Antoine Choplin**, Directeur artistique de Scènes obliques

Depuis son origine, Scènes Obliques réside et travaille sur les terres de montagne, invente et expérimente depuis 1992 les modalités d'un autre rapport liant culture et territoires et depuis 1996 organise le festival de l'arpenteur : théâtre pentu et parole avalancheuse - Arts vivants, littératures, rencontres insolites sur les pentes du massif de Belledonne (Isère), ainsi que CAIRNS, Rencontres internationales de proximité.

► **Les arts numériques à Saint-Nazaire-le-Désert, Marika et Karen Dermineur**, Association Désert numérique

Le festival *Désert Numérique* se déroule à Saint-Nazaire-le-Désert, un village isolé de Drôme provençale. Ce rendez-vous des publics et des réseaux professionnels, met en perspective les pratiques artistiques numériques et analogiques, dans un ensemble décalé qui suscite la curiosité, propose une découverte des arts numériques au travers de l'existant, les inscrit dans une histoire collective et désamorce les mythes de la surenchère technologique.

► **Cinéma documentaire de création en milieu rural, Marie Tortosa**, Administratrice d'Ardèche images

Créée en 1979, l'association Ardèche Images, basée à Lussas, en Ardèche, regroupe quatre secteurs engagés dans le développement du cinéma documentaire de création par leurs activités de formation et de diffusion.

► **La place de l'offre culturelle dans le développement d'une commune rurale Guillaume Gontard**, maire de Le Percy (Isère, Trièves)

La commune du Percy, 150 habitants, favorise depuis de nombreuses années les activités culturelles sur son territoire et celui qui l'entoure: la lecture publique avec la création d'une bibliothèque aujourd'hui médiathèque intercommunale, les arts vivants avec une salle de spectacle, l'accueil de résidences et de festivals...La collectivité est simplement facilitateur de moments culturels donnant au village une vitalité et un dynamisme qui résonnent au delà de son clocher.